

# ICI ON AGIT POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES INONDATIONS



ET PRÉSERVER LES PERSONNES,  
LES BIENS, L'ENVIRONNEMENT

Programme d'actions  
et de prévention des inondations

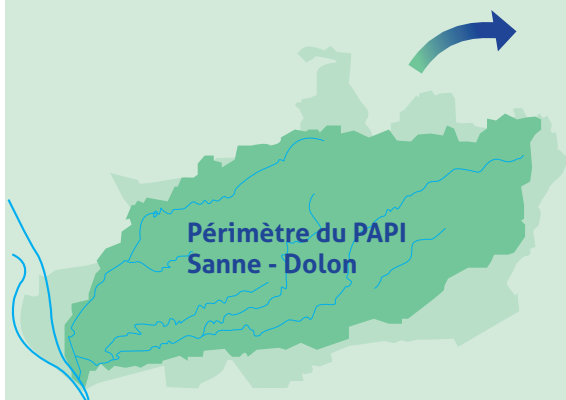


# Vers un territoire moins vulnérable face au risque d'inondation

1993, 1999, 2003, 2009, 2014... Ces épisodes d'inondation ont montré la vulnérabilité des biens et des personnes. Une volonté politique forte est née de ces constats.

Elle se concrétise à travers le dispositif PAPI, pensé à l'échelle du bassin versant de la Sanne et du Dolon, afin de diminuer les conséquences des inondations, d'un point de vue humain, économique et environnemental.

## Le bassin de risque



### 23 Communes

(dont Sablons et Salaise-sur-Sanne classées TRI « Territoire à Risque important d'Inondation »)

200 km<sup>2</sup>

32 000 habitants

**Réseau hydrographique principal :**

La Sanne et le Dolon

### Les communes du bassin versant :

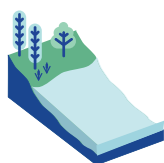
Agnin	Saint-Romain-de-Surieu	Moissieu-sur-Dolon	Revel-Tourdan
Anjou	Salaise-sur-Sanne	Montseveroux	Epinouze
Bougé-Chambalud	Sonnay	Pact	Lapeyrouse-Mornay
Chanas	Ville-sous-Anjou	Pisieu	Beaurepaire
La Chapelle-de-Surieu	Bellegarde-Poussieu	Pommier-de-Beaurepaire	Saint-Barthélemy
Sablons	Jarcieu	Primarette	



Qu'est-ce que le risque inondation ?

L'aléa devient un risque lorsqu'il y a des enjeux et qu'il provoque des pertes ou des dommages (humains, matériels, environnementaux...).

**ALÉA**  
Phénomène naturel de crue + ou - fort



**Enjeu**  
Personnes, biens, activités susceptibles d'être inondés + ou - vulnérables



**Risque**  
d'inondation + ou - critique



# LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES INONDATIONS



Programme d'Action  
Prévention Inondations

## P.A.P.I

Sanne - Dolon

### LE PAPI D'INTENTION

Axes 1 >7

2020 > 2022

26  
actions

633 500€

### LE PAPI COMPLET

Axes 1 >7

à partir  
de 2022

Durée prévue

6  
ans

- 1 Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque.
- 2 Surveillance et prévision.
- 3 Alerte et gestion de crise.
- 4 Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme.
- 5 Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes.
- 6 Ralentissement des écoulements.
- 7 Gestion des ouvrages de protection hydraulique.

## Les étapes du projet

Labellisation

Été 2020

Mise en œuvre  
PAPI intention

Sept. 2020

Concertation  
PAPI complet

Fin 2021

Mise en œuvre  
PAPI complet

Fin 2022

# MIEUX PRÉVENIR ET MIEUX AGIR FACE AU RISQUE INONDATION

Une mise en œuvre en deux temps



## 1 DÉFINITION - PRÉPARATION > PAPI D'INTENTION

### Acquérir des données

Les études de connaissance menées à l'échelle du bassin de risque concernent le recensement des crues historiques (capitalisation et pose de repères de crues), la topographie du territoire, le fonctionnement hydraulique et écologique et l'analyse du risque inondation dans son ensemble.



### Communiquer, se concerter

Comité de pilotage ou technique, groupes de travail, participation citoyenne... la concertation est au cœur de la démarche PAPI, pour que le programme soit porté et partagé par tous. La sensibilisation grand public ainsi que l'information préventive ciblée (DICRIM...) jouent également un rôle majeur dans la prévention du risque.

### Préparer la gestion du risque

L'engagement d'une réflexion autour des dispositifs de surveillance en cas de crues (réseau de mesure, système d'alerte...) et l'accompagnement à la gestion de crise (PCS, plan de mise en sécurité) sont des exemples de préalables à la gestion du risque.

## CONSTRUIRE UN PROGRAMME D'ACTIONS PARTAGÉES COMPRENANT :

Un schéma d'aménagement hydraulique et environnemental qui propose des mesures de protection et de préservation des milieux

Des actions et des solutions de prévention contre les risques d'inondation

## 2 MISE EN ŒUVRE > PAPI COMPLET

### RÉALISER LE PROGRAMME DE TRAVAUX

- Travaux fondés sur la nature :**  
Zones d'expansion de crues, restauration de zones humides...
- Restauration hydromorphologique :**  
Divagation, débordements en zones choisies...
- Lutte contre le ruissellement :**  
Mesures agro-environnementales, protection en milieu urbain et rural...
- Ouvrages de protection :**  
Ouvrages hydrauliques

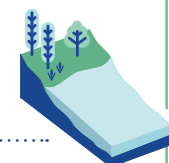
### DÉPLOYER LE PROGRAMME DE PRÉVENTION

- Dispositifs de surveillance et de gestion de crise
- Réduction de la vulnérabilité
- Sensibilisation

### Zoom sur l'étude des risques

#### ANALYSE DES ALÉAS DE CRUES

Calcul des débits de crues, modélisation hydraulique (sur différentes fréquences d'évènements : Q10/Q50/Q100/Q1000)



#### ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ DES ENJEUX

Bâti, activités économiques, réseaux, zones environnementales à protéger, patrimoine...



#### ANALYSE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES ET DES DIGUES

Inventaire, caractéristiques techniques, levés topographiques pour la modélisation hydraulique



#### CARTOGRAPHIE DES SECTEURS A PROTÉGER

Zones inondables et espaces de bon fonctionnement à préserver

# La concertation au coeur de la démarche PAPI

**Le SIRRA\*** (Syndicat isérois des rivières Rhône aval) est la structure porteuse du PAPI. Elle pilote le projet de manière collective avec les acteurs du territoire :

**Acteurs institutionnels** : services de l'Etat (**DDT38\***, **DDT26\*** DREAL, Agence de l'Eau), collectivités (les 2 Communautés de communes du territoire **Entre Bièvre et Rhône\***,

**Porte de DrômArdèche\***, les 23 communes, le Département de l'Isère et le SCOT).

**Représentants d'usagers** : organisations professionnelles (chambres consulaires), associations, usagers de la rivière.

*\*également maîtres d'ouvrage de certaines actions*

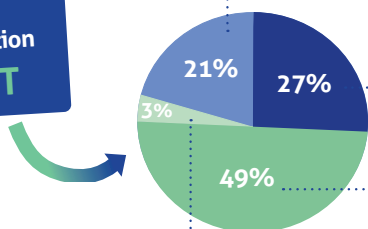
## Plus de renseignement sur le programme ?

Contactez Clémentine Delage, l'animatrice du PAPI  
[clementine.delage@sirra.fr](mailto:clementine.delage@sirra.fr)



## Des actions rendues possibles grâce au soutien financier des partenaires

Montant total du programme d'action  
**633 500€ HT**



SIRRA

Fonds Barnier



Communes, EPCI

## Au fait, connaissez-vous les missions du SIRRA ?



Quantité de l'eau



Qualité de l'eau



Gestion de projets



Prévention inondation



Fonctionnalités & milieux naturels



Sensibilisation & concertation



SIRRA  
366, rue Stéphane Hessel  
ZAC des Basses Echarrières  
38440 Saint-Jean-de-Bournay  
Tel : 04 74 59 73 08  
Mail: [contact@sirra.fr](mailto:contact@sirra.fr)  
**[www.sirra.com](http://www.sirra.com)**